



AVIS DE CONCOURS

Assistant à la direction et aux services aux étudiants

L'INSTITUTION KIUNA, CONÇUE PAR ET POUR LES PREMIÈRES NATIONS, MAIS OUVERTE À TOUS!

À Kiuna, nous avons pour objectif de démocratiser l'accès à l'enseignement postsecondaire pour les membres des Premières Nations. Notre centre d'études collégiales est aujourd'hui reconnu pour ses services éducatifs culturellement adaptés, qui se traduisent notamment par un environnement unique à l'intérieur duquel les programmes, les services aux étudiants, les ressources humaines, les méthodes d'enseignement et le matériel pédagogique tiennent compte de la culture et des traditions autochtones.

Statut d'emploi : Employé régulier à temps partiel

Heures/semaine : 14

Lieu : Institution Kiuna, 1205, route Marie-Victorin, Odanak

Date de début : Dès que possible

Salaire annuel : Entre 52 264 \$ et 74 389 \$, conformément à l'échelle salariale en vigueur au CEPN

Sommaire du poste

L'Institution Kiuna est à la recherche d'un l'assistant à la direction et aux services aux étudiants. Il contribue à la coordination, au développement et à l'amélioration des services offerts par Kiuna dans le respect des mandats qui lui sont confiés par la direction. De plus, il contribue au rayonnement de l'Institution à travers la promotion de sa mission qui consiste à former des citoyens des Premières Nations compétents dans leur domaine respectif et fiers héritiers de leur patrimoine culturel, socialement responsables, ouverts sur le monde et soucieux du bien-être de leur communauté. Spécifiquement, il sera appelé à soutenir la direction en coordonnant différentes activités dans le domaine des services aux étudiants, de la planification stratégique, de la gestion des opérations et du développement pédagogique.

Exigences recherchées

- Diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline appropriée, notamment en éducation, en administration ou l'équivalent;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience pertinente dans le domaine de l'éducation, dont 2 années auprès des Premières Nations;
- L'emploi requiert la maîtrise à l'oral et à l'écrit des deux langues reconnues comme langues officielles par le gouvernement du Canada, soit le français et l'anglais. La connaissance d'une langue autochtone est considérée un atout.

Conditions particulières

Les déplacements occasionnels à raison de 2 fois par mois en moyenne.

Conditions de travail

Nous offrons des conditions de travail concurrentielles : congés durant la période des fêtes, congés culturels mobiles, 3 semaines de vacances par année, congés pour maladie, possibilité de télétravail régulier ou occasionnel, choix d'horaire de travail, horaire d'été, etc.

Date limite pour postuler : 19 octobre 2018, 16 h

Afin de fournir des services qui répondent aux besoins de ses communautés membres par des gens compétents représentatifs de la population qu'il dessert, Kiuna favorise l'embauche des groupes désignés dans l'ordre suivant :

- 1) membres d'une Première Nation dont la communauté est membre du Conseil en éducation des Premières Nations (CEPN),
- 2) membres d'une autre Première Nation, 3) membres d'un peuple autochtone, 4) autres.

Pour postuler, veuillez faire parvenir votre candidature par la poste, par courriel ou par télécopieur à :

Conseil en Éducation des Premières Nations, 95, rue de l'Ours, Wendake (Québec) G0A 4V0

Courriel : applications@kiuna-college.com Télécopieur : 418-842-9988

Pour obtenir la description d'emploi complète, n'hésitez pas à nous appeler au 418-842-7672 ou à nous écrire.

Nous remercions toutes les personnes ayant manifesté un intérêt pour ce poste et communiquerons qu'avec les personnes retenues.

POUR VOIR TOUTES LES OFFRES AFFICHÉES PAR KIUNA, LE CEPN OU D'AUTRES ORGANISATIONS DU MILIEU, CONSULTEZ NOTRE GUICHET D'EMPLOI (ge.cepn-fnec.com)